

Inscription

- Le montant de l'inscription est de 60 Euros pour les Professionnels, comprenant la participation à la journée, la documentation du colloque et le déjeuner. Pour les étudiants de l'Université de Haute-Alsace, la participation au colloque est gratuite.
- Le formulaire d'inscription complété et accompagné du règlement (chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de l'UHA) doit être adressé au CERDACC **avant le 7 novembre 2008**.
Formulaire d'inscription joint en annexe.

Renseignements pratiques

Pour tous renseignements pratiques, sur le contenu du colloque, vous pouvez contacter le :

Secrétariat Colloque PRI

Campus du Grillenbreit – BP 50568 - 68008 COLMAR Cedex
Tel : 03 89 20 61 84- email : cerdacc@uha.fr

Plan d'accès pour le CAMPUS de la Fonderie de Mulhouse

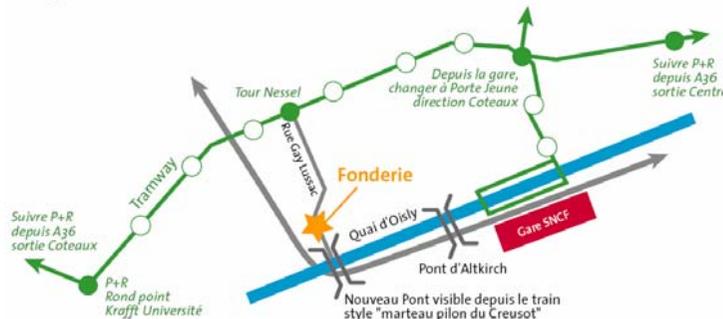
Par la route
autoroute A36,
sortie Mulhouse Centre

Par le train
Campus de la Fonderie
à 5 minutes de la gare de
Mulhouse

Par avion
Aéroport Bâle-Mulhouse (à 30km) puis
navette jusqu'à la gare de Mulhouse



Plans d'accès Campus de la Fonderie



COLLOQUE

La planification des risques industriels :

Une approche transdisciplinaire

Vendredi 14 novembre 2008

Campus de La Fonderie

16, rue de la Fonderie, 68093 Mulhouse

Organisé par



Laboratoire Gestion des
Risques et Environnement

25, rue de Chemnitz
68200 MULHOUSE
Labo.gre@uha.fr



Centre de Recherche sur le
Droit des Accidents Collectifs
et des Catastrophes

Campus du Grillenbreit – BP 50568
68008 COLMAR Cedex
cerdacc@uha.fr

Objectifs du colloque

Les personnalités les plus qualifiées engageront une réflexion sur les questions suivantes :

- ♦ Qu'est ce que la planification aujourd'hui ? Quels en sont les enjeux sociétaux, économiques, politiques et techniques ? Comment impactent-ils sur la planification ?
- ♦ Quels sont les liens existants entre la prévention des risques en entreprise et la planification des risques industriels ?
- ♦ Dans quelle mesure le suivi des études de dangers prend en considération les barrières mises en place par les entreprises afin de prévenir des risques ?
- ♦ La planification remplit-elle ses objectifs de protection de la population ou est-ce un simple outil d'urbanisme ?

A travers le prisme de l'expertise, ce sont les rapports entre le droit, la science, l'économie qui sont au centre de ce colloque.

Organisation et comité scientifique du colloque :

Les membres du CERDACC et du GRE et plus particulièrement :

- ♦ Jean-François BRILHAC, Professeur, GRE, UHA
- ♦ Karine FAVRO, Maître de Conférences, CERDACC, UHA

Programme

8h30 - 9h00	Accueil des participants		Déjeuner
	Matinée sous la présidence de Jean-Marie PONTIER Professeur à la Faculté de droit de l'Université Paris I – Panthéon – Sorbonne		Après-midi sous la présidence de Jean VIRET Professeur à la Faculté de droit de l'Université Montpellier I
9h00 - 9h15	Propos introductifs		14h00 - 14h45
	Alain BRILLARD Président de l'Université de Haute-Alsace		La législation relative aux ICPE autorise-t-elle une planification efficace des risques industriels (sécurité et environnement) ? Eric PHILIP Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités territoriales – DSC Christian VENET Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et l'Aménagement du territoire
9h15 - 9h45	Qu'est ce que la planification ?		14h45 - 15h15
	Jean VIRET Professeur à la Faculté de droit de l'Université Montpellier I		Le juge exerce-t-il un contrôle sur la planification des risques industriels ? Chantal CANS Maître de Conférences de droit public, Université du Maine
9h45 – 10h15	La démarche globale : de l'identification des risques à la planification		15h15 - 15h45
	Jean-Luc QUEYLA Lieutenant Colonel des Sapeurs Pompiers, SDIS 84		Les enjeux économiques de la planification des risques industriels Valentine ERNE-HEINTZ Maître de Conférences en économie, UHA, CERDACC
10h00 - 10h25	Pause		15h45 - 16h00
			Pause
10h30 - 11h00	Les études de danger : le point de départ de la planification		16h00 - 17h00
	Karine FAVRO Maître de Conférences de droit public, UHA, CERDACC Jean-François BRILHAC Professeur des Universités - Energétique et génie des procédés, UHA, GRE		Table ronde : Quels outils pertinents pour la protection des populations ? Dirigée par Hervé ARBOUSSET Maître de Conférences de droit public, CERDACC, UHA
11h00 - 11h30	Identification et analyse des risques : de l'approche déterministe à l'approche probabiliste		17h00 - 17h30
	Guillaume CHANTELAUVE INERIS Emmanuel MARTINAIS ENTPE		Rapport de synthèse Jean-Marie PONTIER Professeur à la Faculté de droit de l'Université Paris I – Panthéon – Sorbonne Directeur du CRA de la Faculté de droit – Université Paul Cézanne – Aix – Marseille III
11h30 - 12h00	Planification et politique de prévention des risques		17h30
	Blandine ROLLAND, Maître de Conférences de droit privé, UHA, CERDACC		Clôture du Colloque